Perspectives sur le rôle de la foi dans le don et la transplantation d'organes et de tissus

Rapport

© 2006 Le Conseil canadien pour le don et la transplantation

Le présent rapport peut être reproduit sous sa forme actuelle sans autorisation. Toute modification du contenu doit être approuvée par le Conseil canadien pour le don et la transplantation.

Pour obtenir des tirés à part, veuillez communiquer avec :

Le Conseil canadien pour le don et la transplantation 1702, 8215 112th Street Edmonton, Alberta, Canada T6G 2C8

Téléphone : (780) 409-5651 Courriel : info@ccdt.ca Site Internet : www.ccdt.ca

Fevrier 2006

ISBN 0-9738718-6-5

Le Conseil canadien pour le don et la transplantation (CCDT) n'est pas responsable des conséquences, préjudices ou atteintes, prévisibles ou imprévisibles, de quelque nature que ce soit, pouvant résulter, de quelque façon que ce soit, de l'implantation, de l'utilisation ou du mésusage de toute information ou recommandation fournie dans le rapport *Perspectives sur le rôle de la foi dans le don et la transplantation d'organes et de tissus.* Ce rapport contient des recommandations qui doivent être évaluées dans le cadre d'une revue complète des exigences médicales, juridiques et éthiques s'appliquant à tout cas particulier. Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement celles du CCDT ni celles des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux au Canada.

Le présent avis/rapport a été préparé grâce à un appui financier de Santé Canada.

Table des matières

Avant propos	1
Section 1 : Contexte	2
Section 2 : Revue de la littérature	3
2.1 Résumé des résultats	4
Section 3 : Enquête menée auprès des leaders religieux	7
3.1 Résumé des résultats	8
3.2 Participation à une sensibilisation du public au don	9
Section 4 : Forum interconfessionnel	10
4.1 Résumé des résultats	10
Section 5 : Recommandations	13
Conclusion	13
Annexe A: Références	15
Annexe B : Questions pour l'enquête téléphonique prévues pour guider le déroulement du Forum	18
Annexe C : Liste des participant(e)s au forum interconfessionnel	

Avant propos

La question de la foi est cruciale quand il s'agit d'augmenter le taux de dons et de transplantations au Canada, surtout le taux de dons après la mort. Devant la mort, chaque personne cherche à montrer du respect pour les dogmes religieux et spirituels. C'est à ce moment que nous pensons au clergé et aux chefs religieux: nous leur demandons des avis et du conseil.

Nous pouvons mettre en place tous les éléments de base nécessaires pour un don ou une transplantation mais si la religion du donneur potentiel ou sa famille refuse ces gestes qui peuvent des vies, la possibilité d'un don peut s'évanouir. Pour que le taux de dons et de transplantations atteigne le niveau optimal, les religions doivent soutenir cette idée et en parler de façon positive dans leurs congrégations. En même temps, les organismes voulant promouvoir ces dons doivent tenir compte de tous les aspects de la foi quand il est question de la décision personnelle de faire le don d'organes ou de tissus.

Sous cette optique, le CCDT a rassemblé un nombre important de leaders religieux et spirituels pour discuter ces enjeux dans un forum au mois de mars 2005. Avant le forum, nous avons poser des questions par téléphone aux représentant(e)s approprié(e)s dans certains groupe religieux. En même temps, nous avons étudié la recherche et les écrits sur ce sujet pour élucider les attitudes des groupes religieux sur le don d'organes et la transplantation.

Le forum a vu la participation sans précédent d'un groupe de religions et de croyances. C'était la première réunion de ce type au Canada et c'était l'occasion pour les représentatifs et représentatives des collectivités religieuses de penser à ce sujet et d'évaluer les défis quand il est question de promouvoir le don et la transplantation d'organes et de tissus dans leurs communautés.

Les discussions tenues lors du Forum ont été bien ciblées et collégiales. À la fin des réunions, les participant(e)s ont exprimé le désir quasi unanime de continuer les discussions et d'en faire une priorité. Ce rapport présente les enjeux abordés et les recommandations provisoires pour intégrer davantage le clergé et les leaders religieux dans le processus du don et de la transplantation d'organes et de tissus.

Un élément essentiel dans ce début si prometteur était le travail ardu et le dévouement de Kimberly Young, Beverley Curtis, et de la D^{re} Rosalie Starzomski, Présidente du Comité directeur ethnoculturel. Avec l'aide du personnel, elles ont réussi à élaborer un événement important et fort apprécié. La suite que nous donnerons à ce Forum est cruciale pour la réussite des projets prévus au CCDT.

Rabbin Reuven Bulka, Responsable, Comité interconfessionnel



Section 1: Contexte

Le Conseil canadien pour le don et la transplantation (CCDT) a été établi en 2001. Son but était de donner des conseils à la Conférence fédéral-provinciale-territoriale (FPT) des sous-ministres de la santé pour répondre aux inquiétudes grandissantes devant la pénurie de plus en plus importante d'organes et de tissus de transplantation au Canada face à une demande toujours plus pressante. Le CCDT soutient les efforts de coordination des activités sur le plan fédéral, provincial et territorial dans la mise en place de normes, de politiques et des pratiques exemplaires pour la transplantation d'organes et de tissus.

La visée initiale du CCDT était de créer des opportunités pour les professionnels de la santé et les autres personnes intéressées d'arriver à un consensus sur les pratiques cliniques. Nous avons organisé quatre réunions pour examiner les aspects cliniques du don et de la transplantation d'organes – diagnostic de décès neurologique, gestion médicale des donneurs, risques immunologiques en transplantation et dons après mort cardiocirculatoire. Pour plus d'informations sur le CCDT et ses initiatives, consultez notre site Web www.ccdt.ca.

Le CCDT reconnaît que la décision de faire le don d'organes ou de tissus dépasse nettement les considérations médicales. Bon nombre de personnes, dans ce domaine, font leur décision après avoir discuté l'idée avec un membre du clergé ou un autre chef religieux et en tenant compte des principes énoncés par leur tradition religieuse. Ceci est encore plus vrai quand la famille se trouve en face d'une expérience traumatisante – la perte d'un membre aimé de leur famille. On perd parfois les opportunités de don quand les professionnels de la santé ne disent rien à la famille, croyant à tort que leur foi refuse un tel don. Ces pertes d'opportunité ont lieu aussi quand les membres de la famille n'autorisent pas le don d'organes parce qu'ils ne connaissent pas le point de vue véritable de leur religion dans ce domaine. Il en résulte une perte de vie inutile quand le ou la malade ne reçoit pas une greffe essentielle.

Le CCDT a mis au point une approche fondée sur trois éléments essentiels pour apprécier les perspectives des collectivités interconfessionnelles et pour élaborer un plan d'action.

- Analyse de la recherche et des textes publiés pour comprendre la position de ces groupes religieux sur le don et la transplantation d'organes.
- 2. Enquête auprès des chefs spirituels pour identifier les points de vue et les activités de ces groupes en ce qui concerne le don et la transplantation d'organes, et
- Organiser un forum impliquant les leaders religieux pour déterminer les meilleures façons de travailler ensemble si nous voulons sensibiliser davantage les membres de leurs communautés sur le don et la transplantation d'organes et de tissus.

Les deux premières activités ci-dessus (analyse de la recherche et des textes écrits et sondage téléphonique) ont établi un contexte positif pour le forum interconfessionnel.

Section 2 : Revue de la littérature

Notre objectif, en faisant l'analyse de la littérature, était de résumer les points de vue des groupes interconfessionnels face au don et à la transplantation. Nous avons rassemblé les textes publiés dans lesquels il était question de mort cérébral, de la mort en général et du traitement de la dépouille mortelle du point de vue de la foi. En accomplissant cet objectif, nous avons suivi les quatre étapes suivantes :

1. Mise en place de questions spécifiques et de mots clés pour guider notre analyse :

- Quelles sont les religions principales au Canada ?
- Ces religions principales reconnaissentelles la mort cérébrale ?
- Quelle est l'attitude des ces religions face la mort et quel est le processus suivi devant une personne mourante, devant la dépouille mortelle?
- Les religions principales soutiennent-elles le concept du don et de la transplantation d'organes et du tissus ?

Les mots, phrases et concepts utilisés dans l'analyse étaient les suivants : religions (p.ex. croyance religieuse, judaïsme, islam, christianisme), mort (p.ex. mort cérébrale, mort encéphalique) et transplantation, don, donneur (p.ex. don du rein, transplantation d'organe, transplantation de tissus).

2. Choix de paramètres pour l'analyse de la recherche et des textes écrits

Nous nous sommes servis des bases de données en place aux États-Unis – celle des National Institutes of Health PubMed – de 1966 à 2004–, celle appelée Allied Health Literature (CINAHL) – de 1982 jusqu'en 2004 –, celle de l'American Theological Library Association (ATLA) – de 1949 jusqu'en 2004 –, et du moteur de recherche de Google. La plupart des titres pour l'analyse se plaçaient donc entre 1990 et 2004.

Les résultats de ces recherches étaient les suivants :

- PUbMed: 203 titres
- CINAHL : 16 articles (dont 9 des articles déjà trouvés dans PubMed)
- ATLA: 18 articles

Criblage des articles pour se conformer aux paramètres de recherche et aux réponses reçues.

Nous avons gardé les articles d'après les critères suivants :

- date de publication : nous avons analysé les articles après 1985
- qualité: nous avons estimé qu'un article était plus important s'il renfermait un nombre élevé de références et était donc une étude de recherche, et
- importance de l'article en fonction des questions posées : l'article devait répondre à un des éléments suivants pour être considéré :
 - au moins un des aspects identifié dans les questions de recherche,
 - croyance religieuse ou spirituelle se rapportant au don ou à la transplantation d'organes, ou bien
 - croyances religieuses sur le processus de la mort, sur la mort en soi ou sur l'enterrement.

^{i.} La mort cérébrale est l'expression commune pour le diagnostic du décès neurologique.

2.1 Résumé des résultats

On peut résumer les points de vue retrouvés dans ces documents de la manière suivante :

soutien: certains groupes religieux ont parlé activement et de manière positive au sujet du don et de la

transplantation encourageant ainsi leurs fidèles à devenir des donneurs.

accord : groupes qui ne s'oppose pas à l'idée du don et de la transplantation mais qui ne font rien pour

encourager leurs adeptes à devenir des donneurs.

neutralité : groupes qui n'ont pas décidé -- leurs croyances ne semblent ni s'opposer aux dons ni les

encourager ouvertement.

contre: groupes qui s'opposent ouvertement à l'idée du don et de la transplantation et/ou qui ont des

croyances qui expriment clairement leur opposition à l'idée.

D'après les documents consulté, aucun groupe important ne s'oppose à l'idée du don et de la transplantation1 et la plupart des religions l'acceptent. D'après les documents relevés, le principe de base dans la plupart des groupements religieux est de faire ce qui est "bon". Certaines personnes importantes dans ces groupes pensent qu'on peut le faire, du moins en partie, en faisant le don d'organes au moment de mourir. Dans d'autres groupes, on a exprimé l'idée que la décision pour chaque personne devrait être une décision personnelle.

Tous les groupes de croyants exigent un traitement respectueux du processus de la mort et de la dépouille mortelle; selon eux, le don d'organes est acceptable en général mais à condition d'agir toujours avec respect. Les groupes de croyants rejettent l'idée de compensation ou de coercition pour les dons et soutiennent l'idée d'une allocation juste et équitable des organes et des tissus pour la transplantation.¹

Dans la partie suivante, nous décrivons les résultats relevés dans le textes étudiés pour les groupe religieux suivants: bouddhisme, christianisme, islam, judaïsme, shintoïsme. Les chiffres dans la section suivante indiquent la citation où nous avons trouvé les citations : chaque chiffre correspond à la partie correspondante en Annexe 1.

Bouddhisme

Selon les bouddhistes, on doit montrer du respect en face des morts. 5 À leur avis, c'est la conscience de chaque individu(e) qui doit décider du don d'organes ou de tissus. Il n'existe pas de document officiel, écrit, sur le don et la transplantation de tissus. 10 Les actes de compassion, pourtant, joue un rôle important dans les croyances bouddhistes. Ceux et celles qui soutiennent le don et la transplantation pensent qu'il s'agit d'un geste généreux et magnanime qui ne change en rien la volonté général de minimiser l'importance du corps. Un tel don n'empêche en rien la re-naissance de la personne (ce n'est que l'âme qui renaît non pas le corps) tout en ajoutant au bon karma du donneur.^{1,11} En contrepartie, ceux et celles qui n'encourage nullement un tel don, soutiennent que le bouddhisme s'oppose à tout attachement à la vie et à tout ce qui dérange le processus de la vie et de la mort. À leur avis la transplantation d'organe tombe dans cette catégorie. Un spécialistechercheur a déclaré que le bouddhisme soutien le don d'organes mais non pas leur transplantation.¹

Christianisme

Les chrétiens croient à la sainteté et à la valeur de la vie humaine. D'après eux, on doit respecter la vie la sainteté et la valeur de la vie humaine. On doit aussi respecter la personne décédée.¹

La majorité des confessions chrétiennes soutiennent le don et la transplantation d'organes: on appelle cet acte une manifestation de l'amour chrétienne. On ne s'oppose pas à la définition qui veut que la personne est morte quand la cervelle est morte. À vrai dire, presque toutes les confessions favorisent une définition de la mort comme étant la mort neurologique. La foi chrétienne croit à la résurrection du corps. Cependant, puisque la résurrection a lieu avec un corps nouveau et parfait, le fait d'enlever des organes pour la transplantation n'est pas un empêchement. 1

Dans sa lettre encyclique, Evangelium vitae, le pape John Paul II a suggéré que c'est une bonne façon de nourrir un véritable culte de la vie et qu'il faut en particulier « apprécier le don d'organes, accompli sous une forme éthiquement acceptable, qui permet à des malades parfois privés d'espoir de nouvelles perspectives de santé et même de vie. » (No 86). Le pape mentionne que, comme dans tous les enjeux de la vie, il faut tenir compte des considérations éthiques.¹

Foi mormone

L'église de Jésus Christ des saints des derniers jours croit que la décision de faire un don doit être une décision individuelle qui doit être prise avec la famille, le personnel médical en faisant des prières. L'église ne s'oppose pas au don."

Hindouisme

Les hindoues ne veulent pas que n'importe qui touche à la dépouille mortelle. Ils croient en la crémation pour retourner la dépouille mortelle à la terre. ¹⁰ On accepte la transplantation d'organes que l'on considère comme un comportement virtueux. ¹

Selon l'Hindu Temple Society en Amérique du Nord, les croyances hindoues ne refusent pas que les croyant(e)s fassent le dons de leurs organes. Il s'agit d'une décision personnelle. H.L. Trivedi, dans les Transplantation Proceedings a dit que : « Dans la mythologie hindoue, il existe des histoires où l'on se sert des parties du corps humain pour aider les autres humains et la société. Il n'existe rien dans la religion hindoue qui indique que nous ne devons pas utiliser les parties des humains, morts ou vivants, pour alléger la souffrance des autres humains. »³³ Le principe fondamental de l'hindouisme est d'aider ceux et celles qui souffrent.⁵ Dans la tradition hindoue, la mort est généralement associée à la cessation de la respiration. Il n'y a cependant aucune résistance si nous voulons nous servir d'une définition neurologique pour préciser le décès du patient.

Islam

Dans les préceptes de l'islam, le corps, qui est sacré, appartient à Dieu.⁶ Dans la tradition islamique, les croyants pensent que nous devons faire tout notre possible pour sauvegarder une vie.⁷ La majorité des experts dans cette religion sont en faveur du don et de la transplantation d'organes ; ils réussissent donc à concilier le désir de sauvegarder une vie et le respect du cadavre.⁸ Il existe des lignes directrices selon lesquelles le don peut se faire dans quatre cas :

- 1) si aucun autre traitement n'est disponible,
- 2) s'il existe une possibilité raisonnable que la transplantation puisse réussir,
- 3) si le consentement est obtenu du donneur et de sa famille, et
- 4) si l'on a réussi à faire un diagnostic satisfaisant du décès.

La majorité des spécialistes dans la religion islamique reconnaissent la mort cérébrale. Même s'il existe des points de vu s'opposant aux dons et à la transplantation en Islam, un médecin-éthicien bien connu précise que « la nécessité prime sur les prohibitions. »¹ En d'autres termes, puisque le don et la transplantation d'organes et de tissus peut sauvegarder ou nettement améliorer la vie d'une personne, le geste du don d'organe est plus 'nécessaire' que le fait de respecter les prohibitions religieuses.

ii. Consulté sur le Web à http://www.donor-awareness.org/info.religious.html le 14 juin 2005.

Judaïsme

Dans les quatre branches de la religion judaïque (orthodoxe, conservatrice, réformiste ou reconstructioniste), on soutient et encourage le don et la transplantation. La valeur la plus élevée en Judaïsme est d'imiter Dieu dans des gestes d'amour et de compassion. D'après la loi judaïque, le don et la transplantation d'organes est un de ces gestes.4 . Bon nombre de rabbins, soutiennent le don d'organes suivant le credo que le fait sauver une vie est de sauver le monde. Pikuach nefesh, le sauvegarde de la vie humaine, est la valeur primordiale que permet le don d'organes.

Le Rabbin orthodoxe, Moses Tendler, Chef du département de biologie de l'université de Yeshiva dans la ville de New York et président de la Commission bioéthique du Conseil rabbinique des États Unis explique : « Si l'on est capable de donner un organe pour sauvegarder la vie d'une autre personne, l'on est obligé de le faire, même si le donner ne sait jamais qui sera le receveur de l'organe. Le principe fondamental de l'éthique juive – ' la valeur infinie de l'être humain' – comprend aussi le don des cornées puisque la restitution de la vue se place au même niveau qu'une intervention qui sauve un vie. »ⁱⁱⁱ

Il existe une obligation mandatée de se servir de tous les moyens possibles pour prolonger la vie d'une autre personne. La majorité accepte le diagnostic de la mort en se basant sur les critères cardiocirculatoires ou cardiopulmonaires pour diagnostiquer la mort1; cependant le rabbin en chef appuie la fiabilité de la détermination neurologique de la mort.

D'après la loi judaïque, la transplantation est permise si ce geste n'avance pas le moment de la mort, s'il se fait avec respect pour le ou la décédé(e) et si les parties du corps non utilisés sont enterrées avec la dépouille mortelle.⁵

Shintoïsme

Dans la religion shintoïque, on croit que la dépouille est pollué après la mort que qu'une personne n'est pas totalement morte avant une période de 49 jours. Bien qu'il existe peu d'écrit à ce sujet, certains auteurs suggèrent que les croyants pensent que le prélèvement d'organes est une façon très poli de montrer du respect pour ses ancêtres.¹ Le prélèvement est vue, par ailleurs, comme une injure au cadavre ce qui, pour les croyants du Shintoïsme, est un crime grâve.^{5, 12} On a démontré que, même si la personne qui meurt a consenti au don, la famille peut ne pas respecter son avis pour éviter de porter atteinte à la dépouille et de peur de d'attrister encore plus l'âme du défunt ou de la défunte. ¹²

Sikhisme

iii. Consulté à http://www.organtransplants.org/understanding/religion/ on February 20, 2005.



Section 3 : Enquête menée auprès des leaders religieux

Nous avons identifié les principaux groupes de croyants en nous servant des informations publiées après le recensement de Statistique Canada en 2001. Nous avons groupé les provinces en cinq régions : 1) Atlantique, 2) Ontario, 3) Québec, 4) les Prairies, et 5. la Colombie Britannique. La région atlantique comprenait le Nouveau Brunswick, Terre-Neuve, la Nouvelle Écosse et l'Île de Prince-Édouard. La région des prairies comprenait l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan. Nous nous sommes servis des chiffres du recensement de 2001 pour établir les dix confessions religieuses les plus nombreuses dans chaque région géographique.

Principales confessions religieuses, Canada, 1991¹ et 2001*

	2001		1991		Variation en pourcentage	
					de 1991	
	Nombre	%	Nombre	%	à 2001	
Catholique romaine	12 793 125	43,2	12,203,625	45,2	4,8	
Protestante	8 654 845	29,2	9,427,675	34,9	-8,2	
Chrétienne orthodoxe	479 620	1,6	387,395	1,4	23,8	
Chrétienne, non incluse ailleurs ²	780 450	2,6	353,040	1,3	121,1	
Musulmane	579 640	2,0	253,265	0,9	128,9	
Juive	329 995	1,1	318,185	1,2	3,7	
Bouddhiste	300 345	1,0	163,415	0,6	83,8	
Hindoue	297 200	1,0	157,015	0,6	89,3	
Sikh	278 415	0,9	147,440	0,5	88,8	
Aucune religion	4 796 325	16,2	3,333,245	12,3	43,9	

Pour des besoins de comparabilité, les données de 1991 sont présentées selon les limites géographiques de 2001

Dans les listes suivantes, les groupes religieux sont placés selon leur importance dans chaque région.

Région atlantique : église catholique romaine, église unie du Canada, églises anglicane, baptiste et pentecôtiste, armée du salut, églises presbytérienne et luthérienne, témoins de Jéhovah.

Colombie brittanique : catholique romaine, église unie du Canada, anglicane, musulmane, sikh, baptiste, luthérienne, bouddhiste.

Ontario : catholique romaine, église unie, anglicane, juive, musulmane, baptiste, presbytérienne, hindoue.

Prairies : église unie du Canada, catholique romaine, anglicane, luthérien, baptiste, église de Jésus Christ des saints des derniers jours (Église mormone), musulmane, orthodoxe ukrainienne.

Québec : catholique romaine, musulmane, juive, anglicane, église Unie du Canada, orthodoxe grecque, bouddhiste.

En fonction des informations données ci-dessus, nous avons contacté des représentants des dix-sept (17) groupes religieux suivants : église anglicane, armée du salut, baptiste, bouddhiste, catholique romaine, orthodoxe ukrainienne, orthodoxe grecque, église de Jésus Christ des saints des derniers jours (église mormone), église unie du Canada, pentecôtiste, juive, luthérienne, presbytérienne, témoins de Jéhovah, sikh.

Les organismes affiliés aux chaque groupe de croyants ont été identifiés en fonction des informations obtenues sur le site Web du Ministère de la défense nationale : « Religions du Canada ».

http://www.forces.gc.ca/hr/religions. Établir un contacte par téléphone avec ces groupes était le premier pas pour identifier les personnes à interviewer. Les leaders des groupes religieux ont accepté de participer à l'entrevue ou bien ces personnes dirigeaient l'enquêteur vers d'autres personnes.

Comprend les personnes ayant déclaré « chrétienne » de même que celles ayant indiqué « apostolique », « chrétienne regénérée » et « évangélique ».

^{*} Consulté à http://www12.statcan.ca/english/census01/Products/Analytic/companion/rel/canada.cfm March 20, 2005.

3.1 Résumé des résultats

Tous les groupes de croyants ont parlé de leur croyance fondamentale – faire des gestes de bonne volonté en essayant d'aider les personnes dans le besoin.

C'était dans le respect de ce thème général qu'on voyait le don d'organes et de tissus comme un geste louables. En se basant sur quatorze (14) réponses, six (6) groupes de croyants avaient une position officielle sur le don et la transplantation d'organes dont cinq (6) qui soutiennent le don et la transplantation.

Les groupes religieux exprimant une position officielle incluaient l'islam, l'église presbytérienne, l'église catholique romaine, église orthodoxe ukrainienne et l'église unie du Canada. La réponse de l'église catholique romaine indique « un fort soutien pour le don d'organes et de tissus » et le désir d'encourager les adhérent(e)s à « considérer que cette option est un profond geste charitable... ». L'église orthodoxe ukrainienne a adopté la même position. La prise de position officielle de l'église catholique romaine et de l'église unie du Canada comprend dans leur déclaration officielle non seulement le don d'organes mais aussi le don de tissus tandis que dans celle de l'église presbytérienne il ne s'agit que du don d'organes. La foi islamique soutien le don des organes internes vitales et estime que le point de vue du décédé ou de la décédée est cruciale. L'église du Jésus Christ du dernier jour a une position officielle selon laquelle la décision de faire une don doit être une décision individuelle après avoir reçu du conseil médical et une confirmation par la prière. Toutes les décisions sont respectées.

Huit (8) des groupes religieux n'avaient pas une position officielle; cependant, au cours des entrevues, leurs représentants ont exprimé un point de vue positif face au don et à la transplantation d'organes et de tissus. Ces groupes incluent les confessions chrétiennes suivantes – anglicane, baptiste, luthérienne, pentecôtiste, armée de salut –, ainsi que les religions bouddhistes, hindouistes, juives et sikhs. Dans certains cas, le soutien est implicite dans des documents publiés. Nous lisons, par exemple, dans le Journal de l'église anglicane : ... « sept des évêques anglicans de la

province ecclésiastique de l'Ontario appuient unanimement le don d'organes ». Les représentants des religions bouddhistes et hindoues se ont signalé que leurs écrits officiels soutien le concept du don d'organes. Dans la foi hindoue, on lit dans le Manusmruty : « ... parmi tout ce dont l'on peut faire un don, le don de son corps possède infiniment plus de valeur ». Le synagogue uni du judaïsme officiel a adopté une résolution encourageant toute personne de la religion juive de s'inscrire sur le registre des donneurs potentiels. Ces personnes devraient, en outre, porter sur sa personne une carte ou un permis de conduire signé attestant qu'elles veulent, au moment de mourir, faire le don d'organes et de tissus à ceux et à celles qui en ont besoin. D'après ces textes, le don des organes est un devoir non pas un choix personnel. Les autres branches du judaïsme encouragent, elles aussi, le don d'organes.

Si bon nombre de groupes religieux soutiennent le don d'organes, certains ont dit qu'il était important de permettre aux individu(e)s de faire un choix personnel sans pression. On ne doit jamais dire que le don d'organe est une obligation. Il n'existera aucune action disciplinaire et aucun sentiment négatif si la personne décide de ne pas faire un tel don.

La réponse de la World Sikh Organization au sujet du don d'organes et de tissus était positive mais on était fort sensible au langage utilisé. On a noté les besoin de se servir d'un langage juste et de ne pas appliquer au sikhisme des interprétations chrétiennes puisque certains termes (p.ex. rituels) sont considérés comme négatifs. Dans ces cas, on préfère le terme « traditions ». On a dit qu'il fallait toujours respecter les traditions religieuse et bâtir un sens de confiance. En particulier, on doit respecter les cinq kakars sikhs en ce qui concerne le don et la transplantation. En faisant les prélèvements, il faut à tout moment un minimum de bouleversement de ces principes. Dans le code de conduite sikh, par exemple, il n'est pas permis d'enlever les cheveux, ce qui a des implications au niveau des procédures chirurgicales.

3.2 Participation à une sensibilisation du public au don

Certains groupes ont indiqué qu'ils participent aux campagnes du don de sang ou qu'ils signent des cartes de donneur; pourtant, aucune activité n'était organisée de façon continue par ces groupes religieux. On peut faire un geste à l'intérieur d'une confession spécifique pour répondre à des enjeux spécifiques. Au printemps de 2005, par exemple, les églises à Saskatoon ont organisé un « Share Fest » à l'échelle de la ville, pour mobiliser la ville à faire des gestes de générosité – signer des cartes de donneur, participer à des campagnes de collecte de sang et autres oeuvres de bienfaisance.

L'église de Jésus Christ des saints des derniers jours n'a pas considéré que la participation dans des activités de don ou de promotion de don comme étant en conformité avec sa position officielle – qui veut que le choix du don doit faire partie des décisions personnelles et que l'Église ne doit pas en faire la promotion. Les répondants au nom de l'église pentecôtiste et de l'Armée de salut étaient aussi sensible sur l'idée de « promotion » au nom de l'église. Bien qu'ils acceptaient l'idée d'être impliqué dans l'idée du don d'organes, ils n'acceptaient pas l'idée de « promotion » du don.

Beaucoup de groupes de foi ont indiqué un intérêt en étant impliqués dans des discussions au niveau national. Les réponses affirmatives ont été reçu des groupes suivants :baptiste, bouddhiste, hindou, islam, juifs, pentecôtiste, armée du salut, sikhs, et église unie du Canada.

Les groupes religieux ont suggéré qu'ils pourraient participer à les activités suivantes:

- Les groupes ayant un bureau national pourraient distribuer des renseignements (p.ex. des articles dans les bulletins de nouvelles). Les groupes suivants ont un bureau de coordination national : anglican, baptiste, luthérien, pentecôtiste, armée du salut,, église unie du Canada et église catholique romaine.
- Les leaders religieux au niveau de la communauté auront besoin de les soutenir, p.ex. fournir du matériel préparé qu'on pourrait distribuer à leurs membres sur le plan national.
- Aucun bureau national n'existe pour les groupes suivants : hindous, sikhs, islamique, judaïque et bouddhiste. Pour eux, il sera plus approprié de se servir d'activités au niveau de la communauté locale.
- Dans les confessions évangéliques, il existe un « mouvement visant un impacte au niveau communautaire », (c'est-à-dire, pour encourager des oeuvres de bienfaisance dans la communauté). Le don d'organes pourraient s'intégrer dans ce cadre général.
- On pourrait partager des histoires sur les activités déjà organisées par les groupes religieux et qui touchent au don et à la transplantation d'organes et de tissus [p.ex. le « Share Fest » (« Festival de partage »)].
- On peut aborder les enjeux touchant au don et au consentement du don tout en éduquant ceux et celles qui, dans les groupes religieux, s'intéressent à l'attitude et les traditions de leur religion dans le don. Les adhérents veulent aussi discuter l'éthique du consentement par soi-même et du consentement fait au nom d'une autre personne.
- On doit aborder aussi d'autres enjeux car le concept du don est « plus récent » et qu'il existe des questions mal explicitées, p.ex. si on est en train de « vendre » du tissu et le rôle ou la possibilité d'encouragements d'ordre économique.
- La consultation dans les groupes religieux ne doit pas prendre un ton dogmatique.

L'analyse de la littérature et l'enquête téléphonique auprès des chefs religieux ont soutenu le concept d'un Forum interconfessionnel des leaders pour discuter le don et la transplantation d'organes et de tissus et un discussion sur la possibilité de coordonner certaines activités sur le plan national.

Section 4: Forum interconfessionnel

En mars 2005, le CCDT a parrainé une réunion de 39 participant(e)s représentant les traditions religieuses les plus importantes au Canada ainsi que la perspective des autochtones et des agences d'obtention d'organes. Une liste des noms et affiliations de ces participant(e)s se trouvent en Annexe 3.

L'objectif de ce Forum était d'échanger nos points de vue sur une amélioration du taux de dons et de transplantations et d'identifier les défis et aussi les opportunités. Les professionnels de la santé et le personnel des agences d'obtention d'organes ont pu dialoguer avec les leaders des groupes religieux, visant à comprendre les enjeux associés aux croyances religieuses devant le don et la transplantation d'organes et de tissus. On s'attendait à ce que le Forum aboutisse à des partenariats sur le plan local en fonction des rapports établis pendant les discussions.

Voici les quatre questions abordées pendant le Forum :

- 1) Quelles sont les ressources dont vous aurez besoin pour répondre aux défis et pour vous adresser aux dons et aux transplantations d'organes d'une manière qui respecte les dogmes religieux de votre foi et aussi votre manière traditionnelle de vivre ?
- 2) Si vous aviez les ressources nécessaires, quelles seraient les trois éléments les plus importants en travaillant avec les adhérents de votre foi et les membres de votre groupe pour vous adresser à l'idée des dons et des transplantations d'organes et de tissus?
- 3) À votre avis, quels partenariats sont essentiels pour atteindre l'objectif qui est d'augmenter le taux de dons et de transplantations tout en respectant les traditions et les préceptes de votre foi religieuse?
- 4) Quels sont les défis si vous voulez faciliter des discussions sur le don et la transplantation d'organes et de tissus parmi les adhérents de votre religion et les membres de votre communauté?

4.1 Résumé des résultats

Dans l'ensemble, les participant(e)s s'accordaient pour dire que le groupe religieux pourrait aider à préciser le point de vue de la religion devant le don d'organes. Pour les groupes qui n'avaient aucune structure hiérarchique, on a suggéré que les leaders pourraient se prononcer sur l'attitude de la religion devant le don. Il faudrait, par la suite, communiquer ces idées à la population locale. Pour ces mêmes groupes, on pensait qu'une approche locale serait plus appropriée, une approche impliquant le groupe dans un partenariat avec l'Office régional de la santé et avec le département pastoral de la santé de l'hôpital. Les participant(e)s au Forum ont mis l'accent sur les histoires personnelles pour mettre en valeur l'importance des dons et pour encourager le public à penser au don d'organes. Bon nombre de ces participant(e)s pensaient que la Semaine nationale de sensibilisation du don d'organes et de tissus (SNSDOT) serait un moment propice pour mettre en valeur ces idées et pour fournir des ressources sur la plan local, si possible. On a suggéré que les contraintes financières dans les communautés empêchaient la mise en place de ces ressources à l'intérieur de ces groupes.

Question 1:

Quels sont les défis si vous voulez faciliter des discussions sur le don et la transplantation d'organes et de tissus parmi les adhérents de votre religion et les membres de votre communauté?

En parlant des ressources, bon nombre des participant(e)s ont mis l'accent sur les contraintes que connaissent les groupes religieux. Pour cette raison, un développement local des matériaux pour encourager le don et la transplantation est peu probable.

Voici les défis, par ordre décroissant de priorité, signalés par les participant(e)s.

- Très efficaces serait l'utilisation de pamphlets et de vidéos dans lesquels des individu(e)s choisi(e)s font connaître leurs expériences dans le domaine du don et de la transplantation tout en quantifiant la pénurie des organes et tissus
- Ce serait d'un secours important si dans les homélies ou sermons les membres du clergé parlaient aux adhérents des besoins de dons et de transplantations et leur importance. Plusieurs personnes ont suggéré qu'il leur serait utile de pouvoir télécharger du matériel à partir d'un site Web et que la participation des membres de temps à autre dans des réunions nationales serait fort utile.
- Une initiative nationale de sensibilisation pour éduquer le public et le clergé ainsi que les professionnels de la santé. On a souligné qu'une telle initiative devrait mettre l'accent sur l'allègement de la souffrance humaine.
- Il existe une certaine méfiance face aux médecins, aux hôpitaux et au système de la santé en général.
- On devrait signaler les méthodes utiles pour empêcher le développement des problèmes qui aboutissent à un besoin de transplantation.
- Nous devrions surtout nous efforcer de réduire la fréquence de maladies évitables qui finissent par créer un besoin de transplantation.
- Un des défis dans les hôpitaux vient du fait que les personnes impliquées dans les soins des patients ne font pas partie du groupe religieux concerné. Dans ce cas, le personnel des soins

- pastoraux doivent s'en occuper. Il faudrait donc que le personnel impliqué dans de tels soins puisse participer à des initiatives comme ce Forum interconfessionnel sur le rôle de la foi dans le don et la transplantation.
- On a souligné la difficulté qu'avaient certaines personnes à aborder les sujets où il est question de la mort.
- Il manque aux médecins et aux autres professionnels de la santé un manque de formation et, par conséquent, un manque de sensibilisation aux attitudes des différents groupes religieux et culturels dans ce domaine et devant la mort
- Bon nombre de systèmes religieux ceux des Premières nations par exemple–, ne sont pas centralisés si bien que le partage des informations ne se fait pas du haut vers le bas mais plutôt à la base. Cette autonomie des groupes et des églises locales a comme conséquence une augmentation considérable des ressources nécessaires pour établir un dialogue efficace.

Question 2:

Quelles ressources vous faudrait-il pour vaincre les défis et pour traiter adéquatement le sujet du don et de la transplantation d'organes et de tissus en tenant compte du point de vue de votre religion et de votre mode de vie traditionnel?

Voici les ressources par ordre décroissant de priorité, signalées par les participant(e)s.

- Il faudrait distribuer des informations aux églises et aux salons funéraires en se servant des brochures, de vidéos, de CDs et de présentations Power Point. Tous les trois mois, on pourrait distribuer une trousse d'informations aux églises et aux autres lieux de rassemblement.
- On pensait que l'on pourrait y inclure des histoires ou expériences personnelles de don et de transplantation ainsi que les points de vue de groupes de croyants variés.
- Un groupe national devrait rassembler des histoires personnelles tirées de communautés religieuses différentes.
- On pourrait collectionner des histoires de vedettes connues pour attirer de l'attention.

- Des textes écrits, présentant le point de vue de chaque communauté religieuse, pourraient aider les membres du clergé à rédiger des sermons ou des messages. De tels documents devraient comprendre, si possible, des citations tirées des leaders du groupe de croyants concerné.
- Les chefs religieux devraient parler du don et de la transplantation pour faire savoir qu'il s'agit d'un domaine où nous partageons les mêmes objectifs.
- On a signalé qu'il fallait mieux éduquer les professionnels de la santé sur les points de vue de ces communautés religieuses dans les soins de fin de vie (p.ex. une personne est plus qu'un corps – il faut tenir compte de l'aspect spirituel en parlant de santé et de maladie)
- Les leaders dans les communautés religieuses devraient connaître bien les hôpitaux locaux ce qui leur permettrait de parler des dons et de la transplantation en connaissance de cause.

Question 3:

Si vous aviez les ressources qu'il vous fallait, quelles seraient les trois actions que vous entreprendriez pour aborder avec efficacité l'idée de don et de transplantation d'organes et de tissus parmi les groupes de croyants ou avec les membres de votre communauté.

Voici les ressources par ordre décroissant de priorité, signalées par les participant(e)s.

- Éduquer tout le monde et puis envoyer à des rassemblement de personnes ceux et celles qui sont au courant des dons et de la transplantation. Dans les Premières Nations, par exemple, on ferait ce type d'éducation en envoyant des personnes-ressources aux Pow Wows et aux célébrations des traités.
- On pourrait demander aux leaders dans ces communautés d'écrire des lettres aux groupes locaux pour soutenir le don d'organes pendant la Semaine nationale de sensibilisation du don d'organes et de tissus. Il faudrait que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour pour les réunions des conseils et des chefs religieux de la communauté.
- L'idée d'un champion local est important. Il faudrait reproduire les textes racontant les his-

toires des donneurs et des receveurs d'organes et de tissus et les distribuer aux fidèles.

Question 4:

À votre avis, quels partenariats sont essentiels pour atteindre l'objectif d'une augmentation du taux de dons tout en respectant les traditions de votre groupe religieux et culturel?

Voici les partenariats par ordre décroissant de priorité, suggérés par les participant(e)s.

- Partenariats sur le plan local entre les groupes de croyants, ceux et celles qui prennent en charge les soins pastoraux et les professionnels de la santé. Il faudrait établir des rapports de travail entre les prestataires de soins de santé et les comités interconfessionnels, faire inscrire ce sujet sur l'ordre du jour de ces derniers et puis passer à l'action.
- Travaillant de paire les Offices régionaux de la santé et les groupes de croyants pourraient encourager organiser des discours lors des réunions des groupes religieux et culturels sur le don et la transplantation.
- Des partenariats similaires entre les groupes religieux et les agences locaux s'occupant du prélèvement d'organes (s'il en existe).
- On pourrait développer une exemple de COPE, Chaplains for Organ Procurement Education (Aumôniers pour l'éducation sur l'approvisionnement en organes).
- Il serait possible de développer un club ou une coalition réunissant les familles des donneurs pour rendre le sujet des dons et de la transplantation plus immédiat et plus personnel.
- On pourrait entrer en contact avec le Conseil canadien des églises pour établir des contacts avec des confessions religieuses.
- Pour contacter d'autres confessions religieuses, on pourrait contacter tout d'abord les collèges bibliques.
- On peut contacter le Canadian Parish Nursing Association (Association paroissiale des infirmier(ère)s).
- On peut contacter la société « Mères contre l'alcool au volant ».



Les participant(e)s au forum interconfessionnel ont formulé les recommandations suivantes :

- Que le CCDT mette en place un Comité de conseil sur la religion qui doit se réunir et discuter les enjeux associés la religion dans le don et la transplantation. Un des objectifs de ce comité serait le développement d'un plan d'action coordonné pour la Semaine , plan d'action qui s'intégrerait dans les autres initiatives.
- 2. Que le CCDT développe ou achète des ressources imprimées (p.ex. Transplant en Grande Bretagne et Donate life aux États-Unis) adaptées au contexte canadien que l'on peut distribuer aux leaders religieux et dans les communautés spécifiques.
- 3. Que le CCDT et les agences d'approvisionnement en organes examinent les opportunités de partenariat avec les organismes tels le Conseil canadien des église, le Conseil canadien des Imams et le World Sikh Council (Conseil mondial sikh) dans le but de promouvoir une meilleure connaissance du don et de la transplantation d'organes et de tissus.
- 4. Que le CCDT s'assure que les informations recueillies lors du Forum interconfessionnel soir lié l'initiative de Sensibilisation du public et de marketing social ce qui permettra un travail d'équipe autant que possible.
- Que le CCDT organise une réunion des Aumôniers canadiens d'hôpitaux, fondé sur le model de COPE pour intégrer les aumôniers aux processus de don et de transplantation d'organes et de tissus dans les hôpitaux.

Conclusion

Certaines personnes ne savent pas si leur religion approuverait leur décision de faire le don d'organes ou de tissus après leur mort. Cette incertitude peut causer la perte d'opportunité du don et, par conséquent, perte de vies. Nous avons appris que les principaux systèmes religieux au Canada soutiennent le don d'organes. Ils accepteraient volontiers de travailler ensemble et de mettre en place des partenariats pour les aider à soutenir leurs adhérent(e)s susceptibles de penser à faire un don et les encourager à en parler aux autres membres de leur famille.

Annexe A: Références

- 1. Veatch R. Transplantation Ethics. (Éthique de la transplantation). Washington, D.C.: Georgetown University Press, 2000.
- 2. Rappaport Z, Rappaport I. Principles and concepts of brain death and organ donation: the Jewish perspective. (*Principes et concepts de la mort cérébrale et du don d'organes : la perspective juive*). Child's Nerv Syst 1998; 14:381-3.
- 3. Ross H. Jewish tradition in death and dying. (*La tradition juive quant à la mort et au processus de la mort*). MedSurg Nursing 1998; 7:275-80.
- 4. Bulka R.P. Jewish perspective on organ transplantation. (*La perspective juive sur la transplantation d'organes*). Transplant Proc 1990; 22:945-6.
- 5. Martinelli A. Organ donation: barriers, religious aspects. (Le don d'organes : barrières et aspects religieux). AORN Journal 1993; 58:236-52.
- 6. Sarhill N, Mahmoud F, Walsh D. Muslim beliefs regarding death and bereavement. (*Croyances de la religion musulmane devant la mort et le deuil*). European Journal of Palliative Care 2003; 10:34-7.
- 7. El-Shahat Y. Islamic viewpoint of organ transplantation. (*Point de vue de l'islam sur la transplantation d'organes*). Transplant Proc 1999; 31:3271-4.
- 8. Atigetchi D. The discussion on human organ transplantation in the Islamic States. (La discussion sur la transplantation d'organes humains dans les états islamiques). Med Law 1996; 15:691-4.
- 9. Markwell H, Brown B. Bioethics for clinicians: 27. Catholic bioethics. (*Bioéthique pour les cliniciens*). CMAJ 2001; 165:189-92.
- 10. McQuay J. Cross-cultural customs and beliefs related to health crises, death and organ donation/transplantation: a guide to assist health care professionals understand different responses and provide cross-cultural assistance. (Coutumes et croyances interculturelles quant aux crises de santé, à la mort, au don et à la transplantation d'organes: guide des professionnels de la santé pour les aider à comprendre les réponses différentes et à prodiguer une aide interculturelle). Critical Care Nursing Clinics of North America 1995; 7:581-94.
- 11. Sugunasiri S. The Buddhist view concerning the dead body. (Le point de vue bouddhiste sur la dépouille mortelle). Transplant Proc 1990; 22:947-9.
- 12. Namihira E. Shinto concept concerning the dead human body. (Point de vue shinto devant la dépouille mortelle). Transplant Proc 1990; 22:940-1.
- 13. Black J. Broaden your mind about death and bereavement in certain ethnic groups in Britain. (Développer votre compréhension de la mort et du deuil dans certains groupes ethnique en Grande Bretagne). BMJ 1987; 295:536-9.
- 14. UK Transplant. Judaism and organ donation: (*La transplantation : judaïsme et le don d'organes*). http://www.uktransplant.org.uk/ukt/how_to_become_a_donor/questions/answers/further_info/judaism_and_organ_donation.jsp, 2004.
- 15. Goldsand G, Rosenberg Z, Gordon M. Bioethics for clinicians: 22. Jewish bioethics. (*La bioéthique pour les cliniciens*). CMAJ 2001; 164:219-22.
- 16. Rosner F. Compensating organ donors and Jewish law. (*La compensation des donneurs d'organes et la loi juive*). The Mount Sinai Journal of Medicine 1995; 62:167-170.
- 17. Weiss D. Organ transplantation, medical ethics, and Jewish law. (*La transplantation d'organes, l'éthique médicale et la loi juive*). Transplant Proc 1988; 20:1071-5.

- 18. UK Transplant. Islam and organ donation: (*La transplantation : l'islam et le don d'organes*). http://www.uktransplant.org.uk/ukt/how_to_become_a_donor/questions/answers/further_info/islam_and_organ_donation.jsp, 2004.
- 19. Al-Mousawi M, Hamed T, Al-Matouk H. Views of Muslim scholars on organ donation and brain death. (*Points de vue des chercheurs musulmans sur le don d'organes et la mort cérébrale*). Transplant Proc 1997; 29:3217.
- 20. Sahin A. Islamic transplantation ethics. (L'éthique islamique et la transplantation). Transplant Proc 1990; 22:939.
- 21. Sachedina A. Islamic views on organ transplantation. (*Points de vue de l'islam sur la transplantation d'organes*). Transplant Proc 1988; 20:1084-8.
- 22. UK Transplant. Christianity and organ donation: (*Christianisme et le don d'organes*). http://www.uktransplant.org.uk/ukt/how_to_become_a_donor/questions/answers/further_info/christianity_and_organ_donation.jsp, 2004.
- 23. Pauls M, Hutchinson R. Bioethics for clinicians: 28. Protestant bioethics. (*La bioéthique pour les cliniciens*). CMAJ 2002; 166:339-43.
- Pope encourages organ donation. (Le pape encourage le don d'organes). Christian Century 2000; 117:947-8.
- 25. Weil C. Brain dead-how do I cope? (La mort cérébrale : quoi faire ?). Christ Nurse Int 1996; 12:14.
- 26. Teo B. Organ donation and transplantation: a Christian viewpoint. (Le don et la transplantation d'organes : un point de vue chrétien). Transplant Proc 1992; 24:2114-5.
- 27. Scorsone S. Christianity and the significance of the human body. (*Christianisme et la signification du corps humains*). Transplant Proc 1990; 22:943-4.
- 28. UK Transplant. Buddhism and organ donation: (Bouddhisme et le don d'organes). http://www.uktransplant.org.uk/ukt/how_to_become_a_donor/questions/answers/further_info/buddhism_and_organ_donation.jsp, 2004.
- 29. Tsuji K. The Buddhist view of the body and organ transplantation. (*Le point de vue bouddhiste sur la corps et la transplantation d'organes*). Transplant Proc 1988; 20:1076-8.
- UK Transplant. Hinduism and organ donation: (Hindouisme et le don d'organes).
 http://www.uktransplant.org.uk/ukt/how_to_become_a_donor/questions/answers/further_info/hindu_dharma_and_organ_donation.jsp, 2004.
- 31. UK Transplant. Sikhism and organ donation: (*La transplnatation : sikhisme et le don d'organes*). http://www.uktransplant.org.uk/ukt/how_to_become_a_donor/questions/answers/further_info/sikhism_and_organ_donation.jsp, 2004.
- 32. Coward H, Sidhu T. Bioethics for clinicians: 19. Hinduism and Sikhism. (*La bioéthique pour les cliniciens : hindouisme et sikhisme*). CMAJ 2000; 163:1167-70.
- 33. Trivedi H. Hindu religious view in context of transplantation of organs from cadavers. (*Point de vue religieux hindou relatif à la transplantation d'organes pris dans des cadavre*). Transplant Proc 1990; 22:942.
- 34. Kim J, Elliott D, Hyde C. The influence of sociocultural factors on organ donation and transplantation in Korea: findings from key informant interviews. (*L'influence des facteurs socioculturels sur le don et la transplantation d'organes en Korée : résultats des entrevues des informateurs clés*). Journal of Transcultural Nursing 2004; 15:147-54.
- 35. Fisher M, Raper R. Commentary: Delay in stopping treatment can become unreasonable and unfair. (Observation: le délai de la suspension de traitement peut devenir déraisonnable et injuste). BMJ 2000; 320:1268.

- 36. Siminoff L. Withdrawal of treatment and organ donation. (*Suspension de traitement et don d'organes*). Critical Care Nursing Clinics of North America 1997; 9:85-95.
- 37. Randhawa G. Enhancing the health professional's role in requesting transplant organs. (*Améliorer le rôle du prefessionel de la santé pour demander les organes de transplantation*). Br J Nurs 1997; 6:429-34.
- 38. May W. Religious obstacles and warrants for the donation of body parts. (Obstacles religieux et mandats pour le don des parties du corps). Transplant Proc 1988; 20:1079-83.

Annexe B: Questions pour l'enquête téléphonique prévues pour guider le déroulement du Forum

Section A: Point de vue officiel du groupe religieux

- 1. Votre religion/foi a-t-elle une perspective officielle sur le don et la transplantation d'organes? Si la réponse est « oui » veuillez expliquer.
 - Donnez un exemple de la manière de présenter votre perspective religieuse dans une situation où on pense aux dons d'organe pour une personne décédée d'un organe communication.
- 2. Est-ce que le point de vue de votre religion ou foi diffère quand il s'agit du don par une personne décédée comparé au don par un vivant ou une vivante? Précisez.
- 3. Est-ce que le point de vue de votre religion ou foi diffère quand il est question d'un organe régénérative (p.ex. la foie) comparé un organe non-générative (le rein)? Si la réponse est « oui », veuillez préciser.
- 4. Est-ce que le point de vue de votre religion ou foi a une position officielle devant le don ou la transplantation de tissus (p.ex. de l'os, de la peau, de la moelle osseuse) ? Si la réponse est « oui », veuillez préciser.
- 5. Est-ce que le point de vue de votre religion ou foi est différent quand il s'agit du don par une personne décédée et non pas par un vivant ou une vivante? Précisez.
- 6. Est-ce que le clergé ou les leaders religieux dans votre communauté discutent ouvertement avec la congrégation l'idée du don et de la transplantation d'organes ou de tissus (p.ex. dans un sermon) ou les adhérent(e)s doivent-ils ou elles prendre la décision sans aide ?
- 7. Existe-t-il un document ou des documents écrits qui pourraient nous aider comprendre le point de vue de votre groupe religieux ?

Section B: Les points de vues des adhérent(e)s sur le don d'organes

- 1. Quelle est votre perception de l'opinion des adhérent(e)s de votre religion sur ce qui suit :
 - a. Réduction du taux de dons et de transplantations d'organes ?
 - b. Dons d'organes par les vivants et leur transplantation (p.ex. organes régénératifs et non régénératifs) ?
 - c. Réduction du taux de dons et de transplantations d'organes ? (p.ex.., os, peau, moelle osseuse) ?
 - d. Dons de tissus par les vivants et leur transplantation.
- 2. Est-ce vous avez la perception que les opinions des adhérents de votre religion diffèrent de la vue traditionnelle ou officielle quant au don et la transplantation d'organes et de tissus ? Si la réponse est « oui », quels facteurs contribuent cette différence ?

Section C: Autres enjeux

- 1. Dans votre religion, est-ce qu'il existe des rituels particuliers et spécifiques entourant la mort et la manière de s'occuper d la dépouille mortelle qui pourraient avoir un effet négatif sur le consentement aux dons d'organes ? Existe-t-il dans votre religion des traditions spécifiques autour de la mort et la manière de manipuler la dépouille mortelle qui pourraient affecter la volonté d'une personne de faire un don ? Si la réponse est « oui », veuillez les décrire.
- 2. Dans votre religion, est-ce qu'il existe des rituels particuliers ou autres activités spécifiques entourant la mort et la manière de s'occuper d la dépouille mortelle qui pourraient avoir un effet positif sur le consentement aux dons d'organes ? Si la réponse est « oui », veuillez les décrire.

3. Est-ce qu'il existe des obstacles vaincre si l'on veut faciliter le don d'organes et de tissus ? Si la réponse est « oui », veuillez les décrire.

Section D: Implication dans les activités relatives au don d'organes

- 1. Dans votre groupe religieux, existe-t-il des activités organisées en ce qui concerne le don et la transplantation d'organes et de tissus ? Si la réponse est « oui », veuillez les décrire ces activités ?
- 2. Est-ce que votre groupe religieux s'intéresse devenir plus proactif dans le domaine du don et de la transplantation d'organes et de tissus ?
- 3. Est-ce que votre groupe religieux voudrait participer à une discussion avec d'autres leaders religieux sur les enjeux et sur les stratégies possibles pour promouvoir le don et la transplantation d'organes et de tissus sur le plan national?
- 4. Est-ce que votre groupe religieux participe à la Semaine nationale de sensibilisation du don d'organes et de tissus ? Si la réponse est « non », est-ce que vous vous intéressez à vous impliquer dans cette semaine pour la promotion du don d'organes ?
- 5. Y a-t-il d'autres personnes avec qui nous devrions parler?
- 6. Existe-t-il des textes publiés que nous devrions consulter sur le don et la transplantation d'organes ?

Annexe C: Liste des participant(e)s au forum interconfessionnel

M^{me} Carey Beninger, Coordinatrice

Programme HOPE (Human Organ Procurement

and Exchange) Calgary, Alberta

Le très révérend Bertrand Blanchet

Évêque de Rimouski Rimouski, Quebec

Mme Tracy Brand

Gestionnaire du programme provincial,

Programme de transplantation de la Saskatchewan

Saskatoon, Saskatchewan

L'aumônier David E. Carl

Executive Director of Pastoral Care

Carolinas health Care system

Charlotte, North Carolina

Le révérend Joel Crouse

Église luthérienne St. John

Ottawa, Ontario

D^r John Dossetor,

Membre du conseil,

Conseil Canadien pour le don et la transplantation

Ottawa, Ontario

Le révérend Dr Neil Elford

Directeur, Pastoral and Spiritual Care

Edmonton, Alberta

M^{me} Jane Franklin

Critical Care Organ Donation Coordinator

Halifax, Nova Scotia

Le révérendissime Marvel Gervais,

Archevêque de l'église catholique du Canada

Ottawa, Ontario

L'Aumônier Bob Glasgow

Coordinateur, Calgary Health Regional Grief

Support

Calgary, Alberta

M. Mark Hathaway

Église unie du Canada

Toronto, Ontario

Le révérend John Hilborn

Toronto, Ontario

Le révérend Grant Ikuta

Église bouddhiste de Toronto

Toronto, Ontario

Le révérend Dr Dale Johnston

Président, Association canadienne pour

la pratique et l'éducation pastorales,

M. Sushil Kalia

Président sortant, Société hindoue de l'Alberta

Edmonton, Alberta

Le révérend Dr et Mme. John Kao

Chinese Community Church

Toronto, Ontario

M. Noel Knockwood

Aîné, Nation Mi'Kmaq

M^{me} Anne Lowthian

Directrice executive, World Sikh Organization of

Canada

Ottawa, Ontario

Le révérend Father Alexander Michalopulos

Communauté de Église orthodoxe greque

d'Ottawa

Ottawa, Ontario

Canon Linda Nichols

Anglican Church of Canada

Toronto, Ontario

D^r James Read

Commissaire, Commandant de territoire

Armée du salut

Winnipeg, Manitoba

M. Ajit Singh Sahota

Président, World Sikh Organization of Canada

Ottawa, Ontario

Le révérend Ted Seres

Assemblées pentecôtistes du Canada

Mississauga, Ontario M^{me} Cathy Simpson

Spiritual and Religious Care Services

Halifax, Nova Scotia

Iman Hamid Slimi

International Muslims Organization of Toronto

Mississauga, Ontario

M. Sakoieta Widrick

Aboriginal Cultural/Spiritual Advisor Winnipeg Regional Health Authority

Winnipeg, Manitoba

Le révérend Alfred Reschke

Ministère Baptiste Canadienne

Shoal Lake, Manitoba

M. Brian Zimmer

Director of Mission

Saskatoon, Saskatchewan

Dre Rosalie Starzomski

Associate Professor, UVIC et Éthiciste clinique

pour le Vancouver Coastal Health Authority

Rabbin Dr Reuven P. Bulka

de la Congrégation Machzikei Hadas

Ottawa, Ontario

M^{me} Sally Greenwood

Directrice, Communications

British Columbia Transplant Society

Vancouver, British Columbia

Dre Anita Molzahn

Professor, University of Victoria

Victoria, British Columbia

Mme Diane Craig

Président, Image International

Toronto, Ontario

M^{me} Angela Diano

Manager, Community Outreach

Réseau Trillium pour le don de la vie

Toronto, Ontario

M. Bernard Tremblay

Coordinateur conseiller-clinique

Quebec-Transplant

M^{me} Tara Schuller

Staff Assistant

Charis Management Consulting

Edmonton, Alberta

Mme. Sybil Stokoloff

Organ Donor Awareness Coordinator

Transplant Manitoba

Winnipeg, Manitoba

M^{me} Pam Clark

Adjointe Administrative

Conseil Canadien pour le don et la transplantation

Edmonton, Alberta

M^{me} Kimberly Young

Chief Executive Officer

Conseil Canadien pour le don et la transplantation

Edmonton, Alberta

M^{me} Beverley Curtis

Directrices, Initiatives

Conseil Canadien pour le don et la transplantation

Edmonton, Alberta